

Commune de Seyssins – Note de synthèse – Budget primitif 2020

La présentation du budget au conseil municipal doit s'accompagner d'une note de synthèse comportant notamment les informations financières essentielles de la commune.

Afin d'apporter des précisions sur les éléments essentiels du budget, la présente note portera dans sa première partie sur les principales évolutions et prévisions par chapitre et par compte par rapport à la prévision 2019, avant de présenter les informations financières essentielles dans la deuxième partie.

Nota bene : Les comparaisons sont effectuées entre le total des prévisions votées en 2019 (Budget primitif, Décisions Modificatives et Virements Internes) et le Budget primitif 2020.

PARTIE I : Analyse des dépenses et recettes

Section de fonctionnement - Dépenses

Au niveau global, les dépenses de fonctionnement (hors virement entre sections) sont inférieures de 215 K€ aux dépenses prévues sur l'exercice 2019 (-2%).

Chapitre 011 (+ 4.1%) :

Le chapitre 011 retrace toutes les dépenses à caractère général qui ont le caractère d'achat de fournitures, de prestations de services ou d'impositions (non liées au personnel). Voici l'explication de ces évolutions :

- Compte 6042 : les dépenses d'achat de repas de la cantine sont en augmentation de 16 K€ compte tenu de la hausse des effectifs prévue pour l'année scolaire 2020-2021.
- Comptes 60631/60632/60633 : ces trois comptes sont en diminution (-19 K€) en raison de prévisions trop importantes en 2019.
- Compte 6067 : les fournitures scolaires sont en hausse de 5 K€ en raison de la hausse des effectifs dans les écoles.
- Compte 6135 : les locations mobilières sont en hausse de 40 K€ en raison de la location de modulaires pour les écoles
- Compte 61521/61522/615221/615228/615231/615232 : ces comptes connaissent des évolutions marquées en raison de réaffectations comptables entre ces lignes. Au global la prévision 2020 sur ces lignes est en hausse de 8 K€. Ces sommes ont été réaffectées à d'autres lignes en raison de prévisions trop importantes et de réaffectations.
- Compte 6184 : les formations sont en baisse de 10 K€ en raison de la crise sanitaire qui amène à reporter un certain nombre de formations n'ayant pu avoir lieu.
- Comptes 6284/63513 : une réaffectation de 17 K€ a eu lieu entre ces deux comptes en raison de la nouvelle imputation comptable de la redevance spéciale déchets perçue par la Métro sur le compte 6284.

Au total les prévisions sur ce chapitre sont en augmentation de 78 K€.

Chapitre 012 :

Le chapitre 012 retrace toutes les dépenses de personnel. Les diverses évolutions budgétaires liées aux évolutions juridiques ou aux décisions communales sont présentées ci-dessous :

Evolution constatée 2019/2020	
BP 2019	3 781 300
Total voté 2019	3 796 300
BP 2020	3 824 100
Evolution des coûts en %	
Par rapport au BP 2019	1,13%
Par rapport au total voté 2019	0,73%

Détail des évolutions 2020	
- 8 800 €	Evolutions de périmètres (créations de postes, départs en retraite etc...)
11 400 €	Dispositif PPCR
6 800 €	Avancements d'échelons obligatoires
8 400 €	Avancements de grades
- €	Evolution des cotisations patronales
25 000 €	Coût du RIFSEEP passé en rythme annuel
42 800 €	Total des coûts bruts

Chapitre 014 :

Ce chapitre comporte :

- la contribution de la commune au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). Pour 2020 le montant de la contribution est prévu à 63 K€, soit au même niveau qu'en 2019. Le montant réel ne sera connu que lors de sa notification par les services de l'Etat.
- Le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU : 10 K€.

Chapitre 042 :

Ce chapitre comporte trois amortissements différents :

- Compte 6811 : il s'agit de l'amortissement du stock des immobilisations présentes à l'actif du budget principal.
Ces dotations sont prévues en diminution de 230 K€ par rapport à la prévision 2019. L'année 2019 était en effet une année exceptionnelle car un certain nombre d'anomalies dans l'actif amortissable de la commune ont dû être corrigées.
- Compte 6812 : il s'agit de l'amortissement d'une charge de fonctionnement à répartir sur plusieurs exercices.
- Compte 6862 : Ce compte retrace l'amortissement de l'Indemnité de Remboursement Anticipé suite à la sécurisation de l'emprunt toxique.

Chapitre 65 :

Ce chapitre retrace les dépenses relatives aux élus ainsi qu'aux subventions et participations versées aux partenaires de la commune.

Les mouvements suivants sont à noter :

- Comptes 6531 : les indemnités des élus sont prévues en hausse d'environ 13 K€ compte tenu de l'évolution des délégations.
- Compte 6541 : compte tenu d'informations de la trésorerie il est probable que des sommes vont devoir être comptabilisée en admissions en non-valeur, ce qui génère une prévision en hausse (+ 15 K€).
- Compte 657362 : la subvention au CCAS est en hausse de 20 K€. En effet, le CCAS subit d'importantes baisses de recettes en raison de la crise sanitaire.

Au total le chapitre est attendu en augmentation de 36 K€ environ.

Chapitre 66 :

Ce chapitre retrace tous les frais liés à la gestion de la dette communale.

Pour 2020, le montant des intérêts s'élève à 78 K€, en diminution d'environ 4 K€ par rapport à la prévision 2019, compte tenu de l'évolution des annuités.

Le montant des pertes de change liées à un emprunt contracté en francs suisses est de 9 400 €.

Chapitre 67 :

Les charges exceptionnelles sont prévues en diminution de 110 K€ environ. Cette forte diminution est due à la prise en compte exceptionnelle en 2019 de la correction d'une erreur d'affectation de la taxe d'aménagement par les services fiscaux (-71 K€) et de l'émission par erreur de titres en 2016 et 2017 (-12 K€).

Chapitre 68 :

Les dotations aux provisions sont prévues à l'identique de la prévision 2019, soit 6 K€.

Section de fonctionnement – Recettes

Au niveau global, les recettes de fonctionnement sont en diminution de 31 K€ par rapport à la prévision 2019 (le chapitre 002 n'est pas pris en compte dans ce calcul).

Chapitre 013 :

Les recettes de remboursement des frais de personnel en cas d'absence sont prévus de façon prudente, ce qui représente une diminution de 3 K€.

Chapitre 042 :

Compte tenu de la réalisation en 2019 de mouvements comptables non réalisés les années précédentes, les recettes prévues à ce chapitre diminuent de 98 K€ en 2020.

Chapitre 70 :

Les produits des services et du domaine sont attendus en diminution principalement sur deux comptes :

- Compte 70323 : les redevances d'occupation du domaine public sont en diminution de 70 K€ par rapport à 2019 qui était une année exceptionnellement forte en raison de rattrapages de titres des années antérieures.
- Compte 70841 : le remboursement par le budget annexe locations de salles de la masse salariale supportée par le budget principal est en diminution de 14 K€ pour s'ajuster au montant effectivement réalisé en 2019.

Le chapitre 70 évolue au total de - 62 K€.

Chapitre 73 :

Avec l'urbanisation du quartier de Pré Nouvel les recettes fiscales progressent (compte 73111). Elles sont attendues en hausse de 130 K€ en 2020. Compte tenu de l'opacité des reversements de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (compte 7381), la recette est estimée à partir de la moyenne des 7 années précédentes et est prévue en hausse (+ 17 K€).

Le montant de l'attribution de compensation est estimé en hausse de 17 K€ (article 73211).

Le produit de la taxe locale sur la publicité extérieure est attendu en diminution de 17 K€ compte tenu des suppressions de supports publicitaires réalisés par les redevables.

La prévision 2020 pour ce chapitre est donc en augmentation de 148 K€.

Chapitre 74 :

La dotation globale de fonctionnement est en hausse de 8 K€ (comptes 7411 et 74121), du fait de la hausse de la part péréquation (DSR, compte 74121).

La mise en œuvre depuis 2018 du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) en fonctionnement permet à la commune d'inscrire une prévision nouvelle de 15 K€ (équivalente à 2019).

Les différentes compensations pour exonérations et fonds de péréquation versés par l'Etat (compte 748313/74832/74834/74835) subissent des évolutions divergentes mais sont globalement en hausse de 3 K€.

Ce chapitre connaît une évolution de + 18 K€.

Chapitre 77 :

La correction d'une erreur comptable réalisée en 2018 impliquait la prévision d'une recette de 19 K€ en 2019, qu'on ne retrouve pas en 2020 d'où une diminution de 15 K€.

Chapitre 78 :

Le passage en admission en non-valeur de certaines recettes sera équilibré par la récupération de la provision correspondante (+ 20 K€ sur le compte 7815).

Section d'investissement – Dépenses

Pour la section d'investissement, la présentation des mouvements s'effectue en fonction des projets prévus et plus en fonction de la variation par rapport à l'exercice antérieur.

Chapitres hors opérations :

Chapitre 020 :

Un montant de dépenses imprévues de 30 K€ est prévu.

Chapitre 040 :

Les reprises sur amortissements de subventions transférables diminuent suite au rattrapage de mouvements des années précédentes réalisé en 2019 (- 98 K€).

Chapitre 16 :

Le remboursement du capital de la dette diminue de 17 K€ du fait de l'évolution naturelle de la dette.

Chapitre 20 :

Des frais d'acquisition et d'études sont prévus pour 28 K€.

Chapitre 204 :

L'attribution de compensation en investissement est désormais comptabilisée à l'article 2046, pour un montant de 40 K€.

Chapitre 21 :

Compte 2182 : L'acquisition de plusieurs véhicules est prévue (article 2182):

- Véhicule propriété urbaine (55 K€)
- Véhicule espaces verts (55 K€)
- Fourgon services techniques (40 K€)

Compte 2183 : acquisition de matériel informatique pour les écoles (tablettes ; portables ; serveurs ; vidéoprojecteur). (22 K€)

Compte 2184 : 32 K€ de mobilier dans les écoles et les restaurants scolaires, notamment en raison de la hausse des effectifs.

Compte 2188 : Remplacement des tondeuses du stade (55 K€) ; tables de tri pour les restaurants scolaires (20 K€) ; Station gaz pour la recharge des véhicules ZFE (25 K€).

Chapitre 23 :

Sur la ligne 2315 est inscrite la dépense équilibrant le report du résultat cumulé (1 260 815 €).

Opérations :

100 – travaux sur bâtiments non scolaires :

- Création d'un quai de déchargement pour la propreté urbaine (35 K€).
- Subvention d'équipement au budget CCAS pour la mise en accessibilité du Patio (57 K€)
- Rénovation du centre culturel Montrigaud (130 K€)

101 – travaux sur bâtiments scolaires :

- Ecole élémentaire Condorcet : Aménagement de sanitaires complémentaires (32 K€) ; remplacement des stores extérieurs (10 K€)
- Ecole maternelle du Priou : création d'une 4^{ème} classe (15 K€) ; études pour la création d'une 5^{ème} classe (20 K€) ; aménagement de la cour d'école (20 K€)
- Groupe scolaire Louis Armand : divers travaux et matériels (20 K€)
- Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) de l'élémentaire Blanche Rochas (15 K€)
- Travaux de l'école maternelle B. ROCHAS : Aménagements des locaux suite au déménagement du restaurant scolaire (95 K€) et mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (30 K€)
- Mise en place d'une plateforme élévatrice au CLSH (AdAP 15 K€)
- Travaux de traitement phonique du restaurant Albert Rochas (12 K€).

103 – Tx équipements sportifs :

- Rénovation type BBC du gymnase Beauvallet (50 K€)
- Divers travaux stade Beauvallet dont AdAP (68 K€)

200 – TX VOIRIE-ECLAIR PUBL-EAUX PLUV.

- Au compte 2041512, des fonds de concours à verser à la Métropole sont comptés pour 150 K€ (notamment la mise en souterrain des réseaux rues des Gaveaux et du Loup pour 110 K€).
- Pont allée des chênes : gros travaux sur l'ouvrage (28 K€)
- Mise en place d'éclairage public de type LED (50 K€)
- Renouvellement des illuminations de Noël autour des espaces commerciaux (10 K€)

201 – travaux sur terrains aménagés :

- Programme de plantations d'arbres (50 K€).
- Lieu de mémoire 19 mars 1962 au Cimetière des Garlettes (10,5 K€)
- Mise en place d'un ossuaire au Cimetière du Village (12 K€)
- Mise en accessibilité des bâtiments de cimetières (18 K€)

203 – Pré Nouvel et village :

- La participation à l'opération Pré Nouvel se poursuit en 2020 pour un montant de 82 000 €.
- Plantations d'arbres le long des voiries (10 K€)
- Création d'un espace canin Allée Marthe TRILLAT (15 K€)

Section d'investissement – Recettes

Chapitre 024 :

La cession du local de l'ancienne poste est prévue dans le courant de l'année, elle permet l'inscription d'une recette de cession de 100 000 €.

Chapitre 040 :

Les dotations aux amortissements sont prévues en diminution de 230 K€ par rapport à la prévision 2019. L'année 2019 était en effet une année exceptionnelle car un certain nombre d'anomalies dans l'actif amortissable de la commune ont dû être corrigées.

Chapitre 13 :

Les subventions d'investissement sont attendues en augmentation en 2020 (+11 K€). Il est à noter que le versement de plusieurs de ces subventions dépend de l'avancée de certains dossiers immobiliers en cours d'année.

PARTIE II : Analyse de la dette et des équilibre financiers

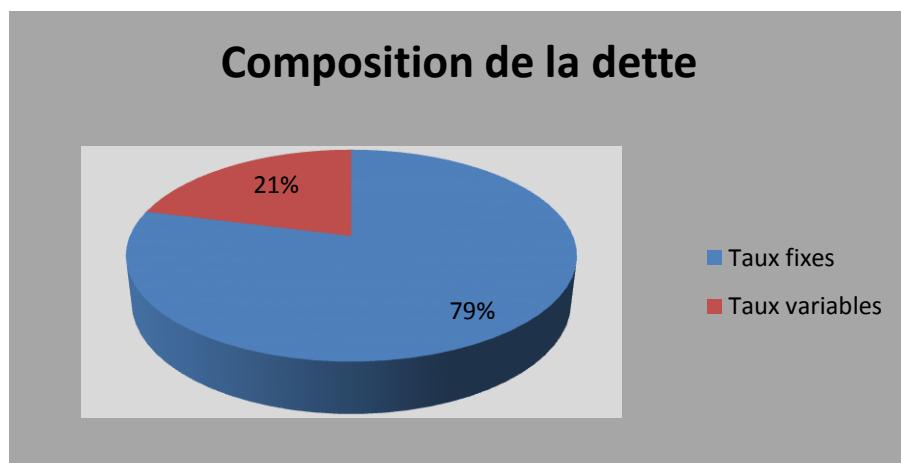
- Les ratios d'épargne et le désendettement :

Epargne courante	569 491 €
Epargne de gestion	713 291 €
Epargne brute	696 691 €
Epargne nette	142 691 €
CRD au 31/12/N	5 404 867 €
Durée de désendettement (années)	7,76

- La structure de la dette :

La dette est composée à 86 % d'emprunts à taux fixe et à 14 % d'emprunts à taux variable (cette répartition est calculée sur le capital remboursé durant l'exercice).

Ces taux variables sont en majorité (2 emprunts sur 3) des taux Euribor de différentes durées et, pour le dernier emprunt, le Taux Annuel Monétaire.

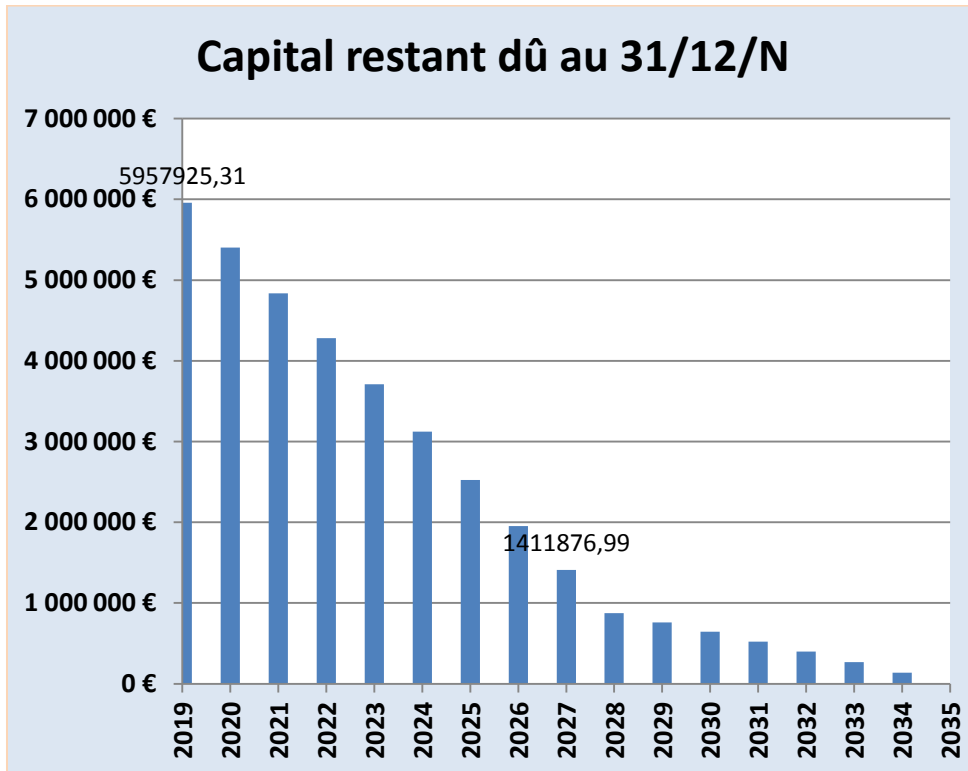


Le taux d'intérêt moyen de la dette est prévu à 1.15 %. Ce niveau très faible est permis par la valeur négative des index retenus (Euribor et TAM) ainsi que par les taux faibles des emprunts contractés lors de la sécurisation de la dette (1.39 % et 1.18 %).

La Durée Résiduelle Moyenne de la dette est de 10,5 années.

Un emprunt s'est terminé en 2019 (pour un montant initial de 350 K€). Un autre se terminera en 2021.

Graphique présentant le capital restant dû jusqu'à extinction de la dette communale :



PARTIE III : Analyse des dépenses et recettes du budget annexe

Voici les principales évolutions constatées sur le budget annexe :

- Dépenses de fonctionnement :
 - Chapitre 011 (-17%):
 - Compte 61521 : forte diminution des réparations de bâtiments (- 20 K€), compte tenu d'une prévision trop forte en 2019.
 - Compte 6283 : prévision des dépenses de nettoyage des salles en baisse (- 4 K€) en raison de l'annulation d'un certain nombre de locations.
 - Compte 63512 : prévision de la ventilation de la taxe foncière tenant compte de l'intégration du budget des locaux (+ 6 K€).
 - Chapitre 012 : le montant prévu est en progression (+10 K€) compte tenu de l'intégration du budget des locaux.
 - Chapitre 022 : 10 K€ de dépenses imprévues
 - Chapitre 042 : le montant des amortissements prévu est identique à 2019
 - Chapitre 67 : en hausse de 9 K€ pour des remises gracieuses de loyers aux commerçants en raison des difficultés économiques liées à la crise sanitaire.

- Recettes de fonctionnement :
 - Chapitre 70 : les recettes sont en nette diminution (-65 K€) en raison de l'annulation d'un certain nombre de locations en lien avec la crise sanitaire.

- Dépenses et recettes d'investissement :
 - Les prévisions d'investissement diminuent en recettes et en dépenses. En effet, l'intégration du résultat d'investissement rend inutile le virement entre les sections de fonctionnement et d'investissement.
 - Les projets d'investissement concernent principalement le renouvellement des fauteuils du Prisme (15 K€) et l'acquisition de divers matériels (15 K€).